

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE DE SOCIO-ESTHETICIEN(NE) RNCP 37818



Former au métier de Socio-Esthéticien(ne) :

Accompagnement complémentaire de la prise en charge des patients ou usagers dans les parcours de soins et/ou de vie proposés par les structures sanitaires et sociales en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires.

MODALITES DE CANDIDATURE

- Dossier de candidature à compléter sur notre site internet sur: www.socio-esthetique.fr
 - Entretien oral avec commission de recrutement en distanciel
 - Bilan de positionnement en fonction des compétences acquises au cours du parcours professionnel du candidat établi par le CODES
- Les dossiers de candidatures doivent être adressés au plus tard un mois avant la date d'entrée en formation. Les délais de réponse sont de 72 heures après réception du dossier complet**

Durée : 595 heures

Dates: cf le calendrier de formation en annexe

Tarif : 5 500 € (non assujetti à la TVA)

Formation professionnelle éligible au CPF et aux financements publics

Lieux : CHRU de Tours Bretonneau (37), structures sanitaires et sociales conventionnées CODES, L'Oréal Luxe (92) partenaire CODES.

Modalités :

Présentiel et distanciel

INCLUSION & HANDICAP

Le référent handicap CODES coordonne les actions pour faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans le parcours de formation (réponses personnalisées et adaptées) en collaborant avec les acteurs de l'accompagnement de l'apprenant.

Référente handicap du CODES :
Marie SAMOYEAU,
02 47 64 71 22,
contact@socio-esthetique.fr

PUBLIC/PRÉREQUIS

La formation est accessible aux :

- Titulaires d'un diplôme d'Etat d'esthétique-cosmétique : CAP, BP, BTS, BAC PRO*
- Justifiant d'une expérience professionnelle conforme aux exigences de la certification (au minimum 1 an ou 1607 heures de pratique esthétique).

Il est également nécessaire de :

- Effectuer une immersion/entretien avec une socio-esthéticien(ne) CODES
- Proposer un projet professionnel motivé en socio-esthétique à l'issue de la certification

** (L'outil esthétique est un des principaux supports que les socio-esthéticien(ne)s utilisent dans leurs interventions. La pratique de l'esthétique étant règlementée en France Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, il est indispensable de détenir au minimum un CAP esthétique)*

DUREE

490 heures - Cours théoriques et pratiques

- 315 heures de cours théoriques et pratiques en présentiel
- 26 heures de cours théoriques en distanciel (FAD) en visio-conférence par le dispositif Zoom
- 105 heures de Mise en Pratique Individualisée dans les secteurs, médical, médico-social et social
- 14 heures d'accompagnement personnalisé avec un tuteur CODES

105 heures - Stage fin de formation

105 heures de stage à réaliser en entreprise/structure

12 heures - Examens

12 heures d'évaluations et soutenance de fin de formation

Suivi assiduités :

Emargement en dématérialisé via SoWeSign et LMS/Zoom

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthodes interactives alternant :

- Cours théoriques
- Travaux pratiques
- Simulations/jeux de rôle
- Mises en situation professionnelle
- Devoirs formatifs (travaux dirigés qui permettent de valider les critères en amont des évaluations certificatives)
- En présentiel et distanciel
- Un accès au DRIVE (livret suivi des compétences, supports de cours, fiches évaluations, résultats des devoirs formatifs...)

Objectifs pédagogiques général de la formation

- Exercer le métier de socio-esthéticienne de manière responsable et éthique, en intervenant auprès de personnes en situation de vulnérabilité (maladie, handicap, vieillissement, précarité sociale ou fragilité psychologique), au sein de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, et en collaboration étroite avec une équipe pluridisciplinaire.
- S'inscrire dans un projet d'accompagnement global défini élaboré avec l'équipe, définir les objectifs individualisés pour chaque personne accompagnée, et mobiliser de façon pertinente et sécurisée les outils spécifiques de la socio-esthétique pour répondre à ces objectifs.

Objectifs opérationnels par blocs de compétences

La certification est organisée en 3 blocs de compétences :

- **Bloc de compétences n°1** : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire
- **Bloc de compétences n°2** : Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social
- **Bloc de compétences n°3** : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Bloc de compétences 1 :

Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

- Accueillir la personne bénéficiaire dans une posture professionnelle, bienveillante et sécurisante
- Analyser la situation de la personne (contexte médical, social, psychologique, culturel) afin d'identifier ses besoins esthétiques, relationnels et psychosociaux
- Adapter sa communication verbale et non verbale aux capacités, émotions et vulnérabilités de la personne
- Construire une relation d'aide par le soin esthétique, favorisant l'estime de soi, le mieux-être et la valorisation de l'image corporelle
- Respecter le secret professionnel, la confidentialité et les règles éthiques propres au métier de socio-esthéticienne
- Coopérer avec les équipes pluridisciplinaires en tenant compte du cadre institutionnel

Bloc de compétences 2 :

Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

- Réaliser des soins adaptés (visage, mains, pieds, corps, maquillage, conseils d'image...) en tenant compte des besoins
- Adapter les techniques, les produits et la gestuelle aux pathologies, handicaps, traitements et limitations physiques
- Mettre en œuvre des soins en réponse aux objectifs fixés avec l'équipe
- Garantir les règles d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques
- Installer un espace de soin sécurisé, respectueux de la dignité et du confort des bénéficiaires
- Évaluer les effets du soin et ajuster sa pratique en fonction des réactions observées
- Organiser et planifier son activité dans le respect des contraintes institutionnelles

Bloc de compétences 3 :

Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

- Se positionner comme professionnelle de la socio-esthétique au sein de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales
- Rédiger des transmissions professionnelles et rendre compte de son activité
- Mesurer les impacts de sa pratique en fonction des objectifs fixés en fonction des projets socio-esthétiques
- Collaborer avec les partenaires et les équipes pluridisciplinaires
- S'inscrire dans une démarche de réflexion professionnelle, d'analyse de pratique et d'amélioration continue
- Identifier les modalités d'exercice (salarial, vacation, libéral, associations)

CONTENUS THEORIQUES ET PRATIQUES DE LA FORMATION

Bloc de compétences 1 :

Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

La Méthodologie du projet Socio-Esthétique
Les soins de support
La cancérologie
La pédiatrie et l'oncopédiatrie
Les mécanismes de la douleur
Les soins palliatifs
La dermatologie
La gérontologie
La psychiatrie
Les personnes en situation d'obésité
Les aidants
Les personnes déficientes visuelles
La dépigmentation
Le VIH
Les personnes brûlées
Le handicap
Le pauci relationnel
La grande précarité
La réinsertion
Les addictions
Le milieu carcéral
Les personnes victimes de violence

**Bloc de compétences 2 :
Mener une intervention individuelle ou collective
socio-esthétique dans le secteur médical, médico-
social et social**

La posture professionnelle du (de la) Socio-Esthéticien(ne)
L'intégration du (de la) professionnel(le) de la Socio-
Esthétique dans l'équipe pluridisciplinaire
Approche psychologique
La gestion et la prévention du risque infectieux
Législation dans la pratique Socio-Esthétique
Intégrer la dimension interculturelle dans la pratique de la
socio-esthétique
Initiation conseil en image
Initiation maquillage correcteur
Initiation méditation pleine conscience
Initiation au toucher relationnel/modelages
Initiation techniques shiatsu
Initiation aux techniques de relaxation
Technique du modelage en vis-à-vis
Technique de la mobilisation des mains
Méthodologie de l'animation d'un atelier collectif
Mises en pratique individualisées (MPI) en secteur médical
Mises en pratique individualisées (MPI) en structure médico-
sociale et sociale

**Bloc de compétences 3 :
Conduire l'analyse de la pratique et en garantir
l'amélioration continue dans les structures
commanditaires**

Méthodologie des transmissions
Méthodologie du rapport d'activité
Préparation à l'après certification
Communiquer efficacement : présenter son métier de Socio-
Esthéticien(ne)
Initiation eux réseaux sociaux

ACCOMPAGNEMENT/TUTORAT

L'accompagnement tutoré CODES vise à sécuriser le parcours de formation de chaque stagiaire, à favoriser sa réussite aux épreuves de certification, et à soutenir sa montée en compétences professionnelles, tant sur le plan technique que relationnel et émotionnel.

Il s'inscrit dans une logique de soutien individualisé, complémentaire de l'équipe pédagogique, et constitue un espace privilégié de repérage, d'ajustement et de consolidation des apprentissages, dans le respect du cadre, des exigences et des valeurs du CODES. Chaque stagiaire de la formation certifiante bénéficie d'un tuteur qui l'accompagnera tout au long de son parcours de formation jusqu'à la certification.



Axe 1 – Suivi individualisé du parcours de formation

Contenus intégrés :

- Présentation et appropriation du parcours de formation CODES
- Lecture et compréhension du programme pédagogique et du calendrier
- Clarification des attendus pour chaque bloc de compétences
- Suivi régulier de l'avancée de la stagiaire (rythme, compréhension, organisation)
- Utilisation de fiches de suivi tutorales CODES

Finalité pédagogique : Permettre à la stagiaire de se situer clairement dans son parcours et de rester actrice de sa formation.

Axe 2 – Accompagnement à la montée en compétences et remise à niveau

Contenus intégrés :

- Repérage des compétences acquises, en cours d'acquisition ou fragiles
- Identification des besoins de remise à niveau (théorique, méthodologique ou pratique)
- Aide à la compréhension des consignes, attendus et critères d'évaluation
- Reformulation pédagogique et clarification des notions clés
- Soutien méthodologique (organisation du travail, structuration des écrits)

Finalité pédagogique : Sécuriser l'acquisition progressive des compétences attendues pour la certification.

Axe 3 – Préparation aux épreuves de certification

Contenus intégrés :

- Accompagnement à la préparation des devoirs et travaux demandés
- Relecture et mises au point pédagogiques avant transmission aux évaluateurs CODES
- Aide à la structuration du projet S-E et du rapport de stage
- Préparation à l'oral de certification (posture, discours professionnel, gestion du stress)
- Mise en lien des expériences de stage avec les blocs de compétences

Finalité pédagogique : Préparer la stagiaire aux épreuves dans une logique d'entraînement.

Axe 4 – Soutien pédagogique et psychologique

Contenus intégrés :

- Écoute active et soutien en cas de difficultés émotionnelles ou personnelles
- Repérage des fragilités pouvant impacter la formation (fatigue, doutes, surcharge)
- Aide à la prise de recul et à la régulation émotionnelle
- Orientation vers les bons interlocuteurs si nécessaire (référénte tuteurs, CODES)
- Instauration d'un climat de confiance et de sécurité

Finalité pédagogique : Favoriser la persévérance, la motivation et l'engagement dans le parcours de formation.

Axe 5 – Interface et communication avec le CODES

Contenus intégrés :

- Rôle d'interface entre la stagiaire, la référente des tuteurs et l'équipe CODES
- Transmission des informations via les outils dédiés (fiches de suivi)
- Contribution à l'amélioration continue du dispositif tutorat

Finalité pédagogique : Assurer la cohérence, la traçabilité et la qualité de l'accompagnement tutoré.

Axe 6 – Accompagnement à l'insertion professionnelle

Contenus intégrés :

- Soutien à la recherche de stage et/ou de vacation
- Aide à la valorisation du parcours et des compétences
- Conseils sur le positionnement professionnel
- Réflexion sur les perspectives d'exercice (structures, modes d'intervention)

Finalité pédagogique : Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle à l'issue de la certification.

Modalités organisationnelles du tutorat

- Accompagnement individualisé sur la durée de la formation
- Temps estimé : jusqu'à 14 heures par stagiaire
- Sollicitations à l'initiative de la stagiaire, avec vigilance tutorale sur le suivi
- Coordination permanente avec la référente des tuteurs

Posture et cadre éthique du tutorat CODES

- **Le tuteur n'est ni évaluateur principal, ni jury de certification de sa stagiaire tutorée**
- **Il agit dans une posture de soutien, de transmission et de sécurisation**
- **Il respecte strictement les cadres, valeurs et exigences du CODES**
- **Il s'inscrit dans une démarche d'engagement, de disponibilité et d'amélioration continue**



Une soixantaine intervenant assure la formation et l'encadrement des stagiaires au CODES :



Praticiens hospitaliers,
Enseignants universitaires,
Cadres de santé,
Psychologues,
Cadres sociaux,
Socio-esthéticiennes expérimentées,
Formateurs professionnels.

Spécialistes dans leur domaine, ces professionnels dispensent **une formation actualisée** avec les évolutions et besoins du terrain.

A chaque module, un support de cours dématérialisé est mis à disposition de chaque stagiaire, ainsi que divers documents annexes en fonction de la discipline.

Cours théoriques :

- Une salle de cours avec équipement audiovisuel, et matériels de simulation est mise à disposition au sein de CHRU de TOURS ainsi qu'un accès en distanciel pour la salle de cours.

Cours pratiques :

- Les stagiaires interviennent dans les divers services du CHRU de Tours ainsi que dans des structures conventionnées par le CODES pour les Mises en Pratiques Individualisées.
- Pour les activités et cours pratiques : une tunique blanche et produits dermocosmétiques validés pour les peaux fragilisées sont fournis par le CODES.
- Une bibliothèque regroupant des ouvrages utiles au suivi de la formation est à disposition des élèves dans les bureaux administratifs du CODES (au sein du CHRU Tours).

AMELIORATION CONTINUE : SATISFACTION/ RECLAMATION

Le CODES est certifié Qualiopi et ISO 9001 depuis 2021.

Dans le cadre de cette démarche qualité, le CODES a mis en place :

- des questionnaires hebdomadaires de satisfaction adressés aux stagiaires par voie dématérialisée dans le but d'évaluer chaque intervention du cursus de formation
- un questionnaire de fin de formation permettant de recueillir le ressenti global du cursus de formation (accueil...)
- un formulaire de recueil des réclamations traité sous 72 heures à réception

OBTENTION DE LA CERTIFICATION AU TITRE DE SOCIO-ESTHETICIEN(NE)

Pour obtenir la certification, il faudra obligatoirement avoir validé l'intégralité des épreuves des 3 blocs de compétences, comme suit :

BLOC DE COMPETENCES 1 : Elaborer et présenter un projet socio-esthétique en réponse aux besoins de la structure commanditaire

Evaluation 1 : Mises en situation professionnelle simulées sur les 3 secteurs d'intervention

Epreuve écrite sur table

Durée : 3 h

Modalités d'évaluation : il est demandé au (à la) candidat(e) d'élaborer et de présenter un projet d'interventions socio-esthétiques adapté aux spécificités du secteur d'intervention et aux demandes de prises en charge exposées par l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra :

- Décrire précisément les spécificités liées au secteur d'intervention, les problématiques liées aux personnes prises en charge dans la structure et leurs conséquences,
- Identifier son champ d'intervention
- Définir les objectifs d'interventions et les propositions d'accompagnements socio-esthétiques préconisées pour accompagner la ou les bénéficiaires et, répondre aux besoins identifiés avec l'équipe pluridisciplinaire

BLOC DE COMPETENCES 2 :

Mener une intervention individuelle ou collective socio-esthétique dans le secteur médical, médico-social et social

Evaluation 2 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Epreuves pratiques en structures conventionnées CODES

Soin individuel : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) de réaliser une intervention individuelle socio-esthétique adaptée aux spécificités du secteur d'intervention en corrélation avec le projet socio-esthétique mis en place avec l'équipe pluridisciplinaire.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à s'intégrer à l'équipe pluridisciplinaire
- à prendre en compte les spécificités du service
- à entrer en relation avec le bénéficiaire pris en charge, en adaptant sa posture, son savoir-être, son savoir-faire
- à organiser son temps et son intervention de façon optimale
- à apporter des réponses adaptées aux problématiques soulevées par l'équipe pour le bénéficiaire pris en charge
- à respecter les règles d'hygiène, de confidentialité et de déontologie
- à s'adapter aux contraintes de l'environnement
- à mesurer les impacts et les ressentis de l'intervention auprès du bénéficiaire accompagné.

Evaluation 3 : Mises en situation professionnelle réelles ou simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Atelier collectif : Durée : 2h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à le) candidat(e) d'animer un atelier collectif auprès de bénéficiaires de la structure. L'animation devra être adaptée aux spécificités du secteur d'intervention et en corrélation avec le projet socio-esthétique initié avec l'équipe.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à organiser son temps,
- à gérer un groupe de manière participative et interactive,
- à adapter sa posture, son savoir-être et son savoir-faire,
- à gérer les règles d'hygiène
- à dérouler un soin adapté aux objectifs fixés avec l'équipe
- à s'assurer auprès des bénéficiaires des impacts de l'intervention collective.

BLOC DE COMPETENCES 3 : Conduire l'analyse de la pratique et en garantir l'amélioration continue dans les structures commanditaires

Evaluation 4 : Mises en situation professionnelle réelles dans les 3 secteurs d'intervention

Production écrite.

Transmissions : Durée : 1h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) d'effectuer des transmissions pertinentes, sur la base des informations collectées lors des interventions individuelles et collectives (en MPI évaluation 2 et 3), destinées à l'équipe pluridisciplinaire, en vue d'améliorer l'accompagnement global du (des) bénéficiaires.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à analyser les informations pertinentes à transmettre à l'équipe pluridisciplinaire à l'issue de la prise en charge socio-esthétique,
- à respecter les règles de déontologie et du secret professionnel,
- à établir un bilan de l'accompagnement effectué et à préconiser des améliorations pour les interventions futures.

Evaluation 5 : Mises en situation professionnelle simulées dans les 3 secteurs d'intervention

Bilan d'activités : Durée 3h

Modalités d'évaluation : Il est demandé au (à la) candidat(e) de rédiger un bilan qualitatif-quantitatif des interventions socio-esthétiques réalisées lors de sa Mise en Pratique Individuelle (MPI) dans la structure en médicale ou médico-social. Les impacts mesurés doivent être en lien avec les objectifs fixés dans le projet socio-esthétique mis en place avec l'équipe.

Le (la) candidat(e) devra démontrer ses capacités :

- à rédiger un bilan quantitatif et qualitatif de ses interventions reprenant la mesure d'impacts établie lors de ses interventions
- à proposer des préconisations pertinentes en vue de l'amélioration de la pratique socio-esthétique

Chacun des blocs de compétences peut être validé de manière autonome.

A l'issue des épreuves de chacun des blocs, le(la) candidat(e) devra soutenir devant le jury de certification une présentation orale : démontrant ses capacités d'analyse de son parcours de formation, des expériences professionnelles vécues et des compétences acquises, des perspectives de vacations et d'emploi.

Au terme de cette soutenance, le jury de certification se réunit et vérifie que le (la) candidat(e) satisfait à l'ensemble des critères pour l'obtention de la certification.

Le CODES est l'**unique organisme associatif** en France à délivrer le **Titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de « Socio-Esthéticien(ne) » (Titre niveau IV)** après validation de l'ensemble des épreuves.

